

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS « A »

Compte rendu mensuel

Février 2007

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 11 mai 2006, le directoire a décidé d'intervenir en Bourse sur les actions « A » du CIC conformément à l'article L.225-209 du nouveau code de commerce et à l'article 241-2 du règlement général de l'AMF dans les conditions suivantes :

- ces opérations seront effectuées en vue d'assurer la liquidité et la cotation régulière de l'action CIC à la Bourse de Paris ;
- elles seront exécutées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec CMCIC Securities.

Le présent communiqué rend compte des opérations effectuées dans ce cadre.

1. ACTIVITE DU MOIS DE FEVRIER 2007 :

	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux
Position au 31 janvier 2007		3.000	930.000,00 €
Achats	21	2.978	971.830,76 €
Ventes	20	1.168	367.663,39 €
Position au 28 février 2007		4.810	1.447.810,00 €

2. ACTIVITE CUMULEE DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2007 :

	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux
Position au 31 décembre 2006		5.090	1.450.141,00 €
Achats	42	7.414	2.205.940,86 €
Ventes	42	7.964	2.212.373,59 €
Position au 28 février 2007		4.810	1.447.810,00 €